

# Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention

## Géographie Spécialité Géographie et Aménagement des

### Espaces Maritimes

RNCP10375 · RNCP · Publiée

#### L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 341p, 121g, 121b                  |
| Code(s) ROME            | A1303, K1404, G1102, K2401, M1808 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |

#### Certificateur(s)

**Université de Nantes**  
<http://www.univ-nantes.fr>

#### Résumé de la certification

##### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

##### ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées

La formation, largement pluridisciplinaire (géographie, droit, économie, biologie, écotoxicologie) vise à diplômer des cadres et animateurs du développement local au sujet d'espaces à forte identité et singularité sociale et environnementale (zones côtières et littorales). La formation entend sensibiliser ses étudiants aux thématiques du développement durable, de la gestion intégrée des zones côtières, des risques et vulnérabilités, avec des objectifs opérationnels et scientifiques (recherche fondamentale et appliquée). Il en découle :

en terme d'activités visées:

L'analyse des données économiques, sociales, juridiques et environnementales, de préférence à l'échelle locale,

La veille scientifique, par le suivi d'indicateurs et la maîtrise d'outils comme les systèmes d'information géographique,

Le diagnostic territorial, sous le regard en particulier des vulnérabilités, des capacités d'accueil, des risques et des conflits d'usages,

La rédaction de notes et rapports,

La conception et le pilotage de projets de développement local et de gestion intégrée des zones côtières,

La conduite de réunions et la sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux littoraux et maritimes

##### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

- La compréhension de la complexité et de la singularité des zones côtières par des connaissances pluridisciplinaires,
- La maîtrise des cadres réglementaires spécifiques aux zones côtières et littorales,
- La capacité de s'adapter à des interlocuteurs d'origine diverse,
- La maîtrise de la rédaction et de l'expression orale,
- La réponse à des appels d'offres
- La maîtrise d'outils sophistiqués (bioindicateurs, outils géomatiques)

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

#### Secteurs d'activité

- L'étude et l'expertise en qualité de chargé(e) d'études au sein des collectivités territoriales, des organismes publics, des institutions de droit privé ou des associations et groupements professionnels,
- L'administration territoriale (sous réserve de l'obtention des concours administratifs de niveau master),
- La cartographie et l'infographie au service du développement local,
- L'animation d'associations ou de groupements professionnels (pêche, aquaculture, tourisme, nautisme, environnement)
- La recherche fondamentale (sous réserve de poursuivre en doctorat)

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

#### Type emplois accessibles

- Chefs de projets, coordonnateurs de projets, chargés d'études en développement et en environnement, animateurs associatifs
- Chercheurs contractuels
- Chercheurs et enseignants-chercheurs (sous réserve de poursuivre en doctorat)
- Cartographes et géomaticiens

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 685 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Familles professionnelles (FAP)     | A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)<br>J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible)<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible)<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)<br>N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)<br>N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 27 217                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Jugés difficiles à recruter         | 42 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Emplois saisonniers                 | 23 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

## Familles professionnelles (FAP)

A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles

A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports

J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme

J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Si l'ingénierie est prévue à cet effet

### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Une association (ProGIZC) a été créée par les anciennes promotions du diplôme pour faciliter l'intégration professionnelle

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10375/>